

Les coiffeurs guérandais s'engagent pour la planète

À Guérande, même coupés, les cheveux ont encore de l'avenir. C'est le sens de l'opération « Les coiffeurs guérandais s'engagent », lancée officiellement cette semaine en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Pays de la Loire, et avec le soutien de Capillum, première filiale française de recyclage de cheveux.

La Ville de Guérande accompagne la transition écologique des entreprises depuis 2022. À l'occasion des diagnostics offerts par la Ville aux entreprises guérandaises volontaires, la question de la valorisation des cheveux – principal déchet de l'activité de coiffure – a émergé. C'est ce constat partagé qui a conduit à initier cette démarche innovante avec les professionnels du secteur.

Depuis plusieurs mois, la Ville accompagne donc les artisans coiffeurs dans une dynamique vertueuse, avec le soutien de la CMA Pays de la Loire et l'ADEME : donner une seconde vie aux cheveux coupés. Grâce à la mise en place d'un point relais à l'Hôtel de Ville, les professionnels peuvent désormais déposer leurs sacs de cheveux, qui seront ensuite récupérés par Capillum.

Ces déchets capillaires, souvent considérés comme sans valeur, peuvent pourtant être utilisés pour créer des tapis de paillage biodégradables pour l'agriculture et l'entretien de plantes pour limiter l'arrosage, la dépollution des sols et des eaux, une ressource précieuse pour la recherche médicale et bien d'autres projets en cours.

Derrière ce projet, un objectif clair : associer transition écologique et développement économique local. La démarche est le fruit d'un travail étroit entre la Ville de Guérande, la Chambre de métiers et de l'artisanat des Pays de la Loire et plusieurs coiffeurs guérandais engagés, tels que Le Salon d'Amélie, Les Ciseaux d'Adeline, salon 1929, NKM coiffure, Virginie création, Benoît Denigot coiffure, l'Atelier de Charlotte, ADDICT.TIF, Franck Provost ou encore Coiff and Co.

**« Avec cette opération, nous souhaitons montrer qu'une action concrète,
à l'échelle d'un territoire, peut faire bouger les lignes »**

Audrey Perdereau, adjointe à l'environnement et à la vie économique.

Outre la logistique mise en place, la Ville s'est également engagée dans une campagne de sensibilisation grand public : un stand d'information est prévu sur le marché de Guérande en septembre, et un jeu concours sera organisé dans les salons participants pour récompenser les clients.

Un test d'utilisation de paillage capillaire est aussi à l'étude dans un espace vert de la commune, pour donner à voir les bénéfices très concrets de ce nouveau geste environnemental.

Cette dynamique s'inscrit dans une volonté plus large portée par la municipalité : faire de Guérande une ville exemplaire en matière de transition écologique et de soutien à l'artisanat local.